

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL658

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 30

I. – À l’alinéa 5, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« dans »

les mots :

« au sein de ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après la seconde occurrence du mot :

« direction »,

insérer les mots :

« au sein ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.